



ARTISAN EN BEAUTÉ

LA MAÎTRISE ENTRE VOS MAINS



**BREVET
DE MAÎTRISE**



SOMMAIRE



À qui s'adresse cette formation ?

P04

Pourquoi s'inscrire au Brevet de Maîtrise
« Artisan en Beauté » ?

P06

Aperçu général et description des modules

P08

Organisation de la formation

P10

Contacts, liens et modalités d'inscription

P12

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

LE BREVET DE MAÎTRISE EN MUTATION

Le Brevet de Maîtrise reste le principal **label de qualité** dans le secteur de l'Artisanat. Il est synonyme de résolution de problèmes, d'expertise technique et de fiabilité. Le Maître Artisan connaît son métier. Cette qualification nationale vit actuellement un processus de réforme avec pour objectif le renforcement de la qualité et de l'attractivité, mais aussi celui de répondre aux défis du marché.



LE BREVET DE MAÎTRISE S'ADRESSE À ...



... ceux qui ont l'envie
d'entreprendre et
de réaliser des projets



... ceux qui veulent
évoluer vers plus
de responsabilités



... ceux qui veulent
se réorienter

LA FORMATION MENANT AU BREVET DE MAÎTRISE « ARTISAN EN BEAUTÉ »

La formation menant au Brevet de Maîtrise « Artisan en Beauté » offre les compétences nécessaires pour exercer une activité professionnelle artisanale, et surtout occuper un poste à responsabilités, dans les **domaines d'activités de la coiffure et l'esthétique**.

Elle permet en outre d'être initiée à la gestion d'une entreprise artisanale.

En participant à cette formation, vous serez capable de :

- **argumenter** auprès de spécialistes sur des solutions techniques ou complexes à apporter,
- **évaluer** et mener les développements nécessaires avec eux,
- **diriger** des groupes ou des organisations de manière responsable,
- **guider** le développement professionnel d'autres personnes,
- **résoudre** des problèmes en équipe avec prévoyance,
- **définir** des objectifs et **concevoir** de manière autonome des processus d'apprentissage et des processus de travail durables.

Devenir Maître Artisan, c'est posséder une certaine **ouverture d'esprit**, vouloir réaliser des **projets innovants** et être prêt à **prendre ses responsabilités** tant au niveau professionnel qu'au niveau privé, dans un environnement en mutation et caractérisé par la diversité de ses activités.



POURQUOI S'INSCRIRE AU BREVET DE MAÎTRISE « ARTISAN EN BEAUTÉ » ?



Les avantages du nouveau Brevet Artisan en Beauté sont nombreux :



01. ECONOMIE

- LABEL DE QUALITÉ
- RÉPONSE AUX EXIGENCES DU MARCHÉ EN MUTATION
- ORIENTATION CLIENT
- INTERDISCIPLINARITÉ
- RECHERCHE DE SOLUTIONS INNOVANTES
- AVOIR UNE VUE PLUS LARGE DU SECTEUR
- ACQUÉRIR UNE MEILLEURE QUALIFICATION POUR ACCÉDER AUX POSTES À RESPONSABILITÉS
- DIGITALISATION



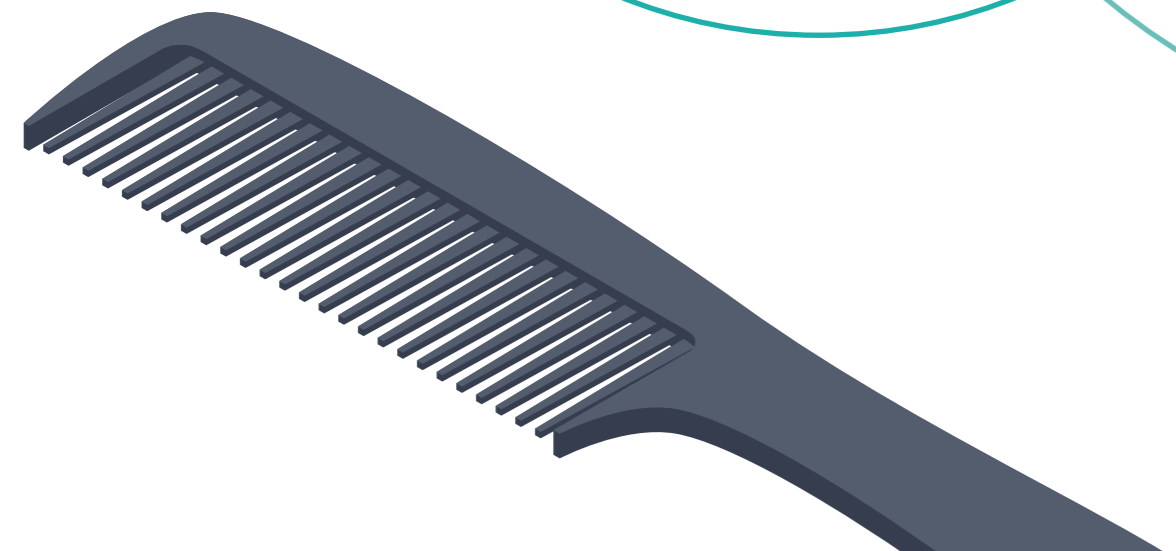
02. FORMATION

- ORIENTATION PRATIQUE
- ORIENTATION PROJETS
- CONTENUS LARGES ET MODULAIRES
- ENSEIGNEMENT MODERNE AVEC UNE ORIENTATION COMPÉTENCES
- DAVANTAGE D'INTERACTIVITÉ ET APPRENTISSAGE AUTODIRIGÉ ET EN COOPÉRATION
- PLATEFORME D'APPRENTISSAGE EN LIGNE



03. DROIT

- DROIT DE FORMER (TRANSMISSION DE SAVOIRS)
- DROIT D'ÉTABLISSEMENT (CRÉER SA PROPRE ENTREPRISE)

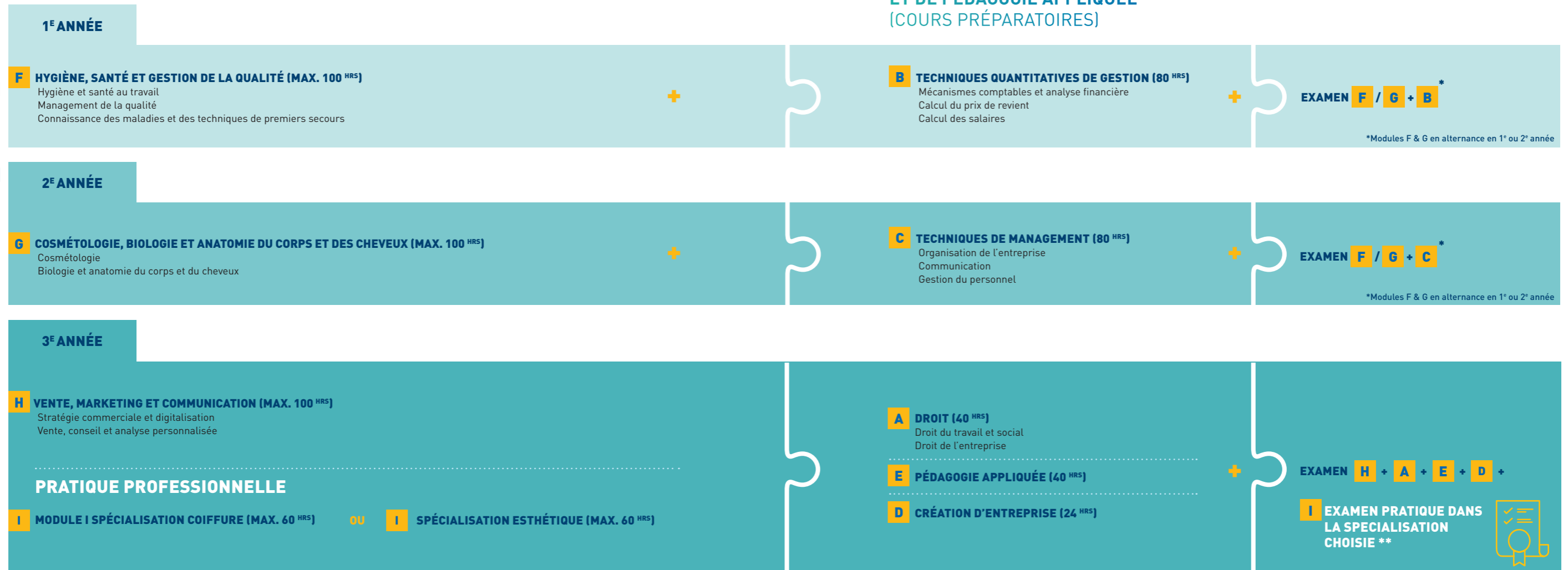


APERÇU GÉNÉRAL ET DESCRIPTION DES MODULES



La formation menant au Brevet de Maîtrise comprend d'une part la pratique et la théorie professionnelle relatives aux activités [modules F, G, H et I] et, d'autre part, des modules de gestion et de « Pédagogie appliquée » [modules A, B, C, D et E]. Le tableau illustre le parcours de formation idéal et recommandé pour le Brevet de Maîtrise « Artisan en Beauté ».

MODULES DE THÉORIE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLES (COURS PRÉPARATOIRES)



** Le diplôme du Brevet de Maîtrise « Artisan en Beauté » portera aussi le nom de la spécialisation (coiffure, esthétique).

ORGANISATION DE LA FORMATION

Pour vous assurer une préparation optimale aux examens du Brevet de Maîtrise, la Chambre des Métiers vous offre une formation préparatoire complète.

LES ÉLÉMENTS CENTRAUX DE CETTE FORMATION :

- Il s'agit d'une formation que l'on peut suivre parallèlement à une activité professionnelle.
- Le parcours de formation recommandé est organisé en modules sur une durée de 3 années.
- Les candidats au Brevet de Maîtrise employés dans le secteur privé ont droit au congé de formation.

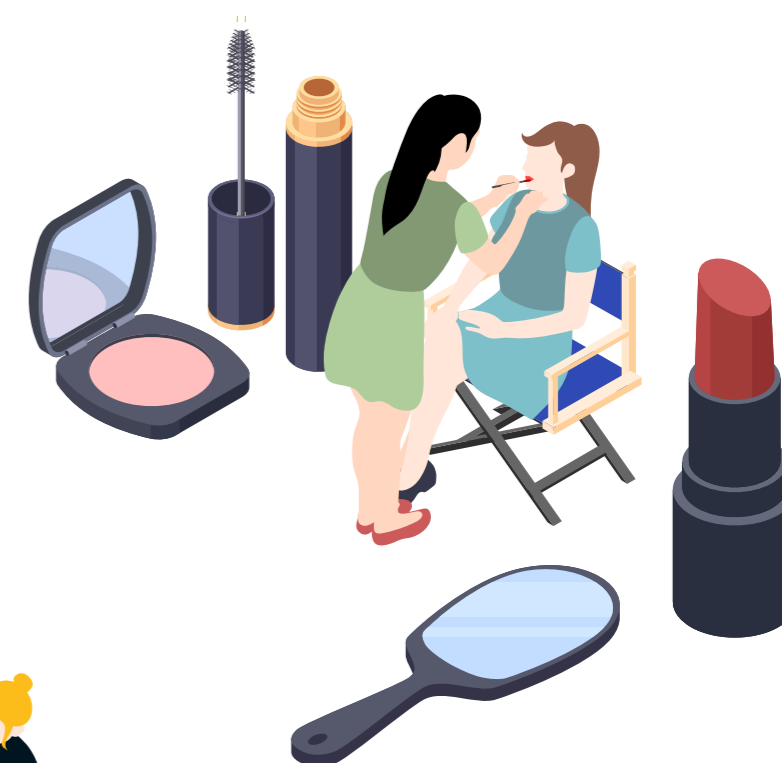
Des informations complémentaires importantes vous seront communiquées lors d'une séance d'information organisée au début de la formation.

LES COURS :

- Les cours de **théorie professionnelle** sont organisés en semaine (matin/soir) ou le samedi matin - après Pâques, éventuellement aussi le week-end (septembre à juillet).
- Les cours généraux en **gestion d'entreprise** ont lieu le week-end, à savoir le vendredi soir, le samedi après midi ou le dimanche matin (septembre à Pâques).
- Les cours sont organisés en présentiel et à distance (travail personnel à domicile nécessaire).
- Tous les modules de la **théorie professionnelle** (modules F, G et H), qui sont proposés dans le Brevet de Maîtrise « Artisan en Beauté » sont obligatoires.
- En dernière année de formation, les candidats doivent choisir un domaine de spécialisation en **pratique professionnelle** (module I). Le diplôme du Brevet de Maîtrise « Artisan en Beauté » portera aussi le nom de la spécialisation choisie.
- Les cours sont caractérisés par une **orientation projets** et une approche par **compétences**.

LES EXAMENS :

- Chaque module est sanctionné par un examen (examens théoriques organisés entre avril et juillet, examens de gestion d'entreprise organisés pendant les vacances scolaires de Pâques).
- Deux sessions d'examens sont en principe organisées chaque année.
- L'examen pratique final dans la spécialisation choisie est organisé en dernière année de formation à la suite des cours pratiques.



CONTACTS, LIENS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTION EN LIGNE SOUS [HANDSUP.LU/BREVET-MAITRISE](https://handsup.lu/brevet-maitrise)

CONDITION D'ADMISSION :

Pour être admis à la formation menant au Brevet de Maîtrise,

- vous devez être détenteur d'un diplôme luxembourgeois ou étranger correspondant au minimum au niveau DAP.
- Les diplômes étrangers doivent être reconnus par le service de la reconnaissance des diplômes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (www.men.lu).

Pour des informations complémentaires concernant l'inscription au Brevet de Maîtrise, comme par exemple la période d'inscription ou les documents requis, veuillez consulter notre site internet (QR-Code).

LANGUE DE FORMATION :

 Français ou  Luxembourgeois et Allemand

TARIFS FORFAITAIRES :

- 600 € par an pour la participation aux cours préparatoires
- 300 € par session d'examen pour la participation aux examens

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATION ?

Retrouvez toutes les informations sur handsup.lu/brevet-maitrise

Besoin d'un conseil personnalisé ? Contactez-nous !

brevet@cdm.lu ou +352 42 67 67 – 540

Nos conseillers en formation vous reçoivent sur rendez-vous.

